

FAIRFAX INDIA HOLDINGS CORPORATION

RAPPORT INTERMÉDIAIRE

Pour la période de neuf mois close
le 30 septembre 2015

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE*Au 30 septembre 2015 et au 31 décembre 2014**(non audité; en dollars américains)*

	<u>Notes</u>	<u>30 septembre 2015</u>	<u>31 décembre 2014</u>
Actif			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5	17 285 797	234 732
Trésorerie soumise à restrictions	14	36 122 784	-
Placements	5, 9	926 878 520	-
Produits d'intérêts		27 854 646	-
Autres actifs		157 255	-
		<u>1 008 299 002</u>	<u>234 732</u>
		<u>1 008 299 002</u>	<u>234 732</u>
Passif			
Charges à payer		1 834 176	-
Impôts à payer	8	6 183 215	-
Montant à payer à des parties liées	10	1 425 910	234 722
		<u>9 443 301</u>	<u>234 722</u>
Capitaux propres			
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires		<u>998 855 701</u>	<u>10</u>
Total des capitaux propres		<u>998 855 701</u>	<u>10</u>
		<u>1 008 299 002</u>	<u>234 732</u>

Se reporter aux notes annexes.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT NET

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2015
(non audité; en dollars américains)

	<u>Notes</u>	<u>Troisième trimestre</u>	<u>Neuf premiers mois</u>
Produits des activités ordinaires			
Produits d'intérêts		13 914 973	32 715 924
Pertes nettes réalisées sur placements		(389 944)	(911 533)
Profits nets latents sur placements		14 214 740	1 055 930
Profits de change nets		2 374 743	2 723 273
		30 114 512	35 583 594
Charges			
Frais de placement et de consultation	10	1 417 168	3 506 346
Frais généraux et frais d'administration	12	3 001 230	4 842 708
		4 418 398	8 349 054
Résultat avant impôts		25 696 114	27 234 540
Charge d'impôt	8	7 377 968	7 086 240
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires		18 318 146	20 148 300
Résultat net par action	7	0,17 \$	0,21 \$
Actions en circulation (moyenne pondérée)	7	106 678 879	95 100 906

Se reporter aux notes annexes.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

*Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2015
(non audité; en dollars américains)*

	<u>Troisième trimestre</u>	<u>Neuf premiers mois</u>
Résultat net	18 318 146	20 148 300
Autres éléments du résultat global , déduction faite de l'impôt sur le résultat de néant		
Élément pouvant être ultérieurement reclassé en résultat net		
Pertes de change latentes liées aux établissements à l'étranger	<u>(27 354 811)</u>	<u>(47 117 941)</u>
Résultat global attribuable aux actionnaires ordinaires	<u>(9 036 665)</u>	<u>(26 969 641)</u>

Se reporter aux notes annexes.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES*Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2015**(non audité; en dollars américains)*

	<u>Actions à droit de vote subalterne</u>	<u>Actions à droit de vote multiple</u>	<u>Résultat non distribué</u>	<u>Cumul des autres éléments du résultat global</u>	<u>Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires</u>
Solde au 1^{er} janvier 2015	-	10	-	-	10
Résultat net pour la période	-	-	20 148 300	-	20 148 300
Pertes de change latentes liées aux établissements à l'étranger	-	-	-	(47 117 941)	(47 117 941)
Émission d'actions, déduction faite des frais d'émission	<u>725 825 342</u>	<u>299 999 990</u>	-	-	<u>1 025 825 332</u>
Solde au 30 septembre 2015	<u>725 825 342</u>	<u>300 000 000</u>	<u>20 148 300</u>	<u>(47 117 941)</u>	<u>998 855 701</u>

Se reporter aux notes annexes.

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2015
(non audité; en dollars américains)

	<u>Notes</u>	<u>Troisième trimestre</u>	<u>Neuf premiers mois</u>
Activités d'exploitation			
Résultat net		18 318 146	20 148 300
Amortissement de l'escompte sur obligations, montant net		457 661	292 217
Pertes nettes réalisées sur placements		389 944	911 533
Profits de change nets réalisés		(2 374 743)	(2 723 273)
Profits nets latents sur placements		(14 214 740)	(1 055 930)
Achats de placements		(227 160 945)	(1 332 790 128)
Ventes de placements		273 651 977	362 661 036
Augmentation de la trésorerie soumise à restrictions en vue de l'acquisition	14	(36 122 784)	(36 122 784)
Variations des actifs et des passifs d'exploitation			
Intérêts à recevoir		(11 288 498)	(26 450 015)
Impôts à payer		4 918 265	6 079 495
Impôts différés	8	1 824 673	-
Autres		758 718	1 865 782
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		<u>9 157 674</u>	<u>(1 007 183 767)</u>
Activités de financement			
Actions à droit de vote subalterne			
Émissions		-	766 788 790
Frais d'émission		-	(40 963 448)
Actions à droit de vote multiple			
Émissions		-	299 999 990
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		<u>-</u>	<u>1 025 825 332</u>
Augmentation de la trésorerie			
Trésorerie à l'ouverture de la période		9 584 775	234 732
Conversion de monnaies étrangères		(1 456 652)	(1 590 500)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période		<u>17 285 797</u>	<u>17 285 797</u>
Intérêts (payés) reçus à l'égard de titres			
Intérêts reçus		2 520 426	6 265 909
Intérêts liés à l'achat ou à la vente de titres		794 056	(2 164 507)
Impôts payés		515 263	866 912

Se reporter aux notes annexes.

Table des matières des notes annexes

1. Activités de l'entreprise	7
2. Mode de présentation	7
3. Résumé des principales méthodes comptables	7
4. Estimations comptables et jugements cruciaux	8
5. Trésorerie et placements	9
6. Total des capitaux propres	10
7. Résultat par action	10
8. Impôt sur le résultat	11
9. Gestion des risques financiers	12
10. Transactions entre parties liées	13
11. Information sectorielle	14
12. Frais généraux et frais d'administration	14
13. Acquisition de National Collateral Management Services Limited	15
14. Événements postérieurs à la date de clôture	15

Notes annexes

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2015
(non audité; en dollars américains, à moins d'indication contraire)

1. Activités de l'entreprise

Fairfax India Holdings Corporation (« la Société » ou « Fairfax India ») est une société de portefeuille. Son objectif de placement est d'obtenir une croissance à long terme du capital, tout en préservant le capital, en investissant, directement ou par l'intermédiaire de l'une de ses filiales entièrement détenues, dans des actions et des instruments de créance de sociétés ouvertes et fermées en Inde et dans des entreprises indiennes ou d'autres entreprises qui exercent principalement leurs activités en Inde ou dont les clients et les fournisseurs y sont établis ou en dépendent (les « placements indiens »). La Société fait pratiquement tous ses placements directement ou par l'intermédiaire de l'une de ses filiales entièrement détenues, soit actuellement FIH Mauritius Investments Ltd (« MI Co ») et FIH Private Investments Ltd (« MI Sub »).

Au début de 2015, Fairfax India a procédé à un premier appel public à l'épargne (« PAPE ») parallèle à deux placements privés qui ont été suivis de l'exercice d'une option de surallocation par les preneurs fermes (collectivement « le PAPE et les placements privés ») et en a dégagé un produit brut d'environ 1,06 G\$ (produit net de 1,02 G\$). Les actions à droit de vote subalterne de la Société ont commencé à être négociées le 30 janvier 2015 à la Bourse de Toronto (la « TSX ») sous le symbole « FIH.U ».

Fairfax Financial Holdings Limited (« Fairfax ») a pris l'initiative de créer la Société. Elle est la société mère ultime de Fairfax India et son administrateur. Fairfax est une société de portefeuille qui, par l'entremise de ses filiales, est engagée dans l'assurance et la réassurance incendie, accidents et risques divers et la gestion de placements. Fairfax est cotée à la TSX sous le symbole « FFH » depuis plus de 25 ans.

Hamblin Watsa Investment Counsel Ltd. (le « conseiller en placements »), filiale entièrement détenue de Fairfax et gestionnaire de portefeuille inscrit dans la province d'Ontario, est le conseiller en placements de la Société et de ses filiales et a la responsabilité de l'impartition et des services-conseils à l'égard de tous les placements de la Société et de ses filiales.

La Société est constituée en vertu d'une loi fédérale et domiciliée en Ontario, au Canada. L'établissement principal de la Société, de Fairfax et du conseiller en placements est situé au 95 Wellington Street West, Suite 800, Toronto, Ontario M5J 2N7.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers consolidés intermédiaires de la Société pour le troisième trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2015 ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et applicables à l'établissement des états financiers intermédiaires, notamment la Norme comptable internationale IAS 34 *Information financière intermédiaire*. Certaines informations incluses habituellement dans les états financiers consolidés annuels établis selon les IFRS publiées par l'IASB ont donc été omises ou résumées. Les présents états financiers consolidés intermédiaires doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels de la Société pour la période du 25 novembre 2014 (date de la constitution) au 31 décembre 2014, qui ont été établis conformément aux IFRS publiées par l'IASB.

La publication des présents états financiers consolidés intermédiaires a été approuvée par le conseil d'administration de la Société le 29 octobre 2015.

3. Résumé des principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées à l'établissement des présents états financiers consolidés intermédiaires sont celles qui ont été énoncées dans les états financiers consolidés de la Société pour la période close le 31 décembre 2014, établis selon les IFRS publiées par l'IASB. Ces méthodes comptables et méthodes de calcul ont été appliquées uniformément pour toutes les périodes présentées, sauf en ce qui a trait à l'adoption des modifications d'IFRS 10 *États financiers consolidés* (« IFRS 10 »), comme il est indiqué à la note 4. La Société a déterminé qu'elle était une entité d'investissement au sens d'IFRS 10 et, par conséquent, qu'elle devait évaluer ses filiales (autres que celles qui lui fournissent des services) à la juste valeur par le biais du résultat net, plutôt que de les consolider.

Nouvelles prises de position en comptabilité publiées, mais non encore entrées en vigueur

La Société évalue actuellement l'incidence que pourraient avoir les prises de position en comptabilité qui suivent sur ses états financiers consolidés :

Améliorations annuelles des IFRS liées au cycle 2012-2014

En septembre 2014, l'IASB a publié un nombre restreint de modifications dans le but de clarifier les exigences de quatre normes IFRS. Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016 et devront être appliquées rétrospectivement.

IFRS 9 Instruments financiers (« IFRS 9 »)

En juillet 2014, l'IASB a publié la version intégrale d'IFRS 9, qui remplace la version 2010 d'IFRS 9 que la Société applique actuellement. Cette version intégrale est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et doit être appliquée de manière rétrospective. Elle comprend des exigences relatives au classement et à l'évaluation des actifs et des passifs financiers, un modèle fondé sur les pertes de crédit attendues qui remplace le modèle actuel de dépréciation fondé sur les pertes subies, ainsi que de nouvelles indications sur la comptabilité de couverture.

IFRS 15 Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients (« IFRS 15 »)

En mai 2014, l'IASB a publié IFRS 15, qui a introduit un modèle unique pour la comptabilisation des produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients. La norme devrait entrer en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et doit être appliquée rétrospectivement.

4. Estimations comptables et jugements cruciaux

Pour préparer les états financiers consolidés intermédiaires de la Société, la direction a fait des estimations et formulé des jugements, dont les plus cruciaux sont abordés ci-dessous. Les estimations et les jugements sont continuellement évalués, et ils sont fondés sur l'expérience et sur d'autres facteurs, y compris les attentes à l'égard d'événements futurs qui sont jugés raisonnables dans les circonstances.

Détermination du statut d'entité d'investissement

Une entité qui répond à la définition d'une entité d'investissement selon IFRS 10 doit évaluer ses filiales à la juste valeur par le biais du résultat net au lieu de les consolider (lorsque ces filiales ne fournissent pas des services à l'entité d'investissement).

Une entité d'investissement doit réunir les trois critères suivants : i) elle obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services de gestion d'investissements; ii) elle déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement; et iii) elle évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

Une entité d'investissement doit aussi présenter les caractéristiques suivantes : elle détient des droits de propriété sous forme de titres de capitaux propres; elle a plus d'un investisseur et elle a des investisseurs qui ne sont pas des parties qui lui sont liées.

La Société a conclu qu'elle répondait à la définition d'une entité d'investissement selon IFRS 10.

Impôt sur le résultat

La réalisation des actifs d'impôt différé dépend du résultat imposable qui sera généré dans les territoires où les pertes fiscales et les différences temporaires donnant lieu à ces actifs se sont produites. Le fait de ne pas atteindre les niveaux de rentabilité prévus pourrait donner lieu à une réduction de valeur des actifs d'impôt différé de la Société si la réalisation de l'actif n'est plus probable.

La Société est assujettie à l'impôt sur le résultat au Canada, à Maurice et en Inde. Par ailleurs, la détermination, par la Société, de son passif ou de son actif d'impôt fait l'objet de contrôles par les autorités fiscales concernées. La Société estime que ses positions fiscales sont raisonnables, mais advenant des divergences d'interprétations avec les autorités fiscales ou advenant que le moment de la réalisation diffère des prévisions, la charge d'impôt pourrait augmenter ou diminuer au cours d'exercices futurs afin de refléter les faits réels. La Société peut compter sur du personnel spécialisé en fiscalité pour évaluer les conséquences fiscales d'une transaction ou d'un événement prévu et entreprendre la planification fiscale appropriée. La Société fait aussi appel au besoin à des professionnels fiscalistes indépendants. La loi de l'impôt de chacun des territoires dans lesquels la Société exerce ses activités est interprétée de manière à déterminer la charge ou le recouvrement d'impôt sur le résultat ainsi que le moment attendu du renversement des actifs et des passifs d'impôt différé.

Monnaie fonctionnelle

Les éléments présentés dans les états financiers des filiales de la Société sont évalués dans la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel ces entités exercent leurs activités (la « monnaie fonctionnelle »).

Les états financiers consolidés sont présentés en dollars américains, à savoir la monnaie fonctionnelle de la société de portefeuille et la monnaie de présentation du groupe consolidé. Après le 30 septembre 2015, la direction a réévalué cette monnaie fonctionnelle, comme il est indiqué à la note 14.

La Société a déterminé que la roupie indienne était la monnaie fonctionnelle de MI Co et de MI Sub. Les résultats d'exploitation et la situation financière de MI Co et MI Sub sont convertis dans la monnaie de présentation de la manière suivante :

- les actifs et les passifs sont convertis au cours de change de clôture en vigueur à la date de clôture de l'état de la situation financière;
- les produits et les charges sont convertis au cours de change moyen de la période présentée (sauf si ce cours n'est pas une approximation raisonnable de l'effet cumulatif des cours en vigueur aux dates des transactions, auquel cas les produits et les charges sont convertis au cours en vigueur aux dates des transactions);
- tous les écarts de change dégagés sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, dans une composante distincte des capitaux propres.

Évaluation de National Collateral Management Services Limited (« NCML »)

La Société a déterminé que le prix d'acquisition était le plus représentatif de la juste valeur au 30 septembre 2015 étant donné que cette date s'approche de la date de présentation de l'information financière.

5. Trésorerie et placements

Profil des échéances des titres à revenu fixe

Le tableau qui suit présente un résumé des obligations selon la date d'échéance contractuelle la plus rapprochée. Les dates d'échéance réelles peuvent différer des échéances indiquées ci-dessous en raison de l'existence de clauses d'encaissement anticipé. Au 30 septembre 2015, les obligations renfermant des clauses d'encaissement anticipé représentaient 154,5 M\$ de la juste valeur totale des obligations présentées dans le tableau ci-dessous.

	30 septembre 2015	
	Coût amorti	Juste valeur
Échéant dans un an à cinq ans	207 190 737	207 993 475
Échéant dans plus de cinq ans mais moins de 10 ans	338 923 426	338 560 083
Échéant dans plus de 10 ans	109 553 877	108 743 532
	655 668 040	655 297 090

Informations concernant la juste valeur

Le tableau suivant présente l'utilisation par la Société de cours (niveau 1), de modèles d'évaluation faisant appel à des données de marché observables (niveau 2) et de modèles d'évaluation ne faisant pas appel à des données de marché observables (niveau 3) comme données d'entrée pour l'évaluation des titres et des contrats dérivés, par type d'émetteur :

	30 septembre 2015			31 décembre 2014				
	Cours (niveau 1)	Autres données de marché observables importantes (niveau 2)	Données non observables importantes (niveau 3)	Juste valeur totale des actifs	Cours (niveau 1)	Autres données de marché observables importantes (niveau 2)	Données non observables importantes (niveau 3)	Juste valeur totale des actifs
Trésorerie	17 285 797	-	-	17 285 797	234 732	-	-	234 732
Trésorerie soumise à restrictions	36 122 784	-	-	36 122 784	-	-	-	-
	53 408 581	-	-	53 408 581	234 732	-	-	234 732
Placements								
Bons du Trésor américain	75 085 421	-	-	75 085 421	-	-	-	-
Obligations d'État – Inde	-	124 334 434	-	124 334 434	-	-	-	-
Obligations de sociétés indiennes	-	530 962 656	-	530 962 656	-	-	-	-
Actions ordinaires de sociétés fermées ²⁾	-	-	147 596 400	147 596 400	-	-	-	-
Fonds d'investissement ¹⁾	-	48 899 609	-	48 899 609	-	-	-	-
	75 085 421	704 196 699	147 596 400	926 878 520	-	-	-	-
	128 494 002	704 196 699	147 596 400	980 287 101	234 732	-	-	234 732
	13 %	72 %	15 %	100,0 %	100,0 %	-	-	100,0 %

1) Ces fonds d'investissement sont évalués en utilisant principalement les états de l'actif net fournis par des tiers gestionnaires de fonds. Les justes valeurs utilisées pour calculer la valeur liquidative présentée dans ces états de l'actif net sont déterminées à l'aide des cours des actifs sous-jacents et, dans une moindre mesure, à l'aide de données d'entrée observables, lorsque celles-ci sont disponibles, et de données d'entrée non observables, de concert avec des modèles d'évaluation reconnus dans le secteur, lorsque cela est requis. Les parts des fonds sont rachetables quotidiennement.

2) La Société a déterminé que le prix d'acquisition de NCML était le plus représentatif de la juste valeur au 30 septembre 2015, étant donné que cette date se rapproche de la date de présentation de l'information financière.

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie de la juste valeur sont considérés comme ayant été effectués à l'ouverture de la période de présentation de l'information financière dans laquelle le transfert a été établi. Au cours du troisième trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2015, il n'y a eu aucun transfert de titres entre le niveau 1 et le niveau 2 découlant de changements dans l'observabilité des données d'évaluation. Le placement de la Société dans NCML est classé dans le niveau 3.

Le tableau qui suit présente un sommaire des changements touchant les actifs financiers de niveau 3 évalués à la juste valeur de façon récurrente pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2015 :

	2015		2014	
	Actions ordinaires de sociétés fermées	Total	Actions ordinaires de sociétés fermées	Total
Solde au 1 ^{er} janvier	-	-	-	-
Achats	147 596 400	147 596 400	-	-
Total des profits (pertes) nets réalisés et latents comptabilisés dans les profits (pertes) nets sur placements	-	-	-	-
Ventes	-	-	-	-
Solde au 30 septembre	147 596 400	147 596 400		

6. Total des capitaux propres

Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Capital autorisé

Le capital social autorisé de la Société est constitué : i) d'un nombre illimité d'actions à droit de vote multiple qui ne peuvent être émises qu'en faveur de Fairfax ou de ses entreprises affiliées; ii) d'un nombre illimité d'actions à droit de vote subalterne; et iii) d'un nombre illimité d'actions privilégiées pouvant être émises en séries. À moins que ne le prévoient des droits spéciaux ou des restrictions associés à une série d'actions privilégiées émise de temps à autre, les actions privilégiées ne confèrent pas à leurs détenteurs le droit de voter aux assemblées des actionnaires de la Société.

Capital émis

Le tableau suivant présente le nombre d'actions en circulation :

	2015		
	Actions à droit de vote subalterne	Actions à droit de vote multiple	Actions ordinaires en circulation
Solde au 1 ^{er} janvier	—	1	1
Émissions	76 678 879	29 999 999	106 678 878
Solde au 30 septembre	76 678 879	30 000 000	106 678 879

7. Résultat par action

Le résultat net par action dans le tableau suivant est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation :

	Troisième trimestre de 2015	Neuf premiers mois de 2015
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – de base	18 318 146	20 148 300
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base	106 678 879	95 100 906
Résultat net par action ordinaire	0,17 \$	0,21 \$

8. Impôt sur le résultat

La charge d'impôt de la Société pour le troisième trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2015 est présentée dans le tableau suivant :

	Troisième trimestre de 2015	Neuf premiers mois de 2015
Impôt exigible		
Charge d'impôt exigible pour l'exercice en cours	5 553 295	7 086 240
Impôt différé		
Naissance et renversement des différences temporaires	1 824 673	-
Charge d'impôt	7 377 968	7 086 240

Une partie importante du résultat avant impôt de la Société est réalisée à l'extérieur du Canada. Les taux d'impôt prévus par la loi à l'extérieur du Canada diffèrent généralement du taux d'impôt prévu par la loi au Canada (et l'écart peut être important).

Le résultat avant impôt de la Société et la charge d'impôt connexe, par pays, pour le troisième trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2015 sont présentés dans les tableaux suivants :

	Troisième trimestre de 2015		
	Canada	Maurice	Total
Résultat avant impôt sur le résultat	(1 525 251)	27 221 365	25 696 114
Charge d'impôt	6 264 669	1 113 299	7 377 968
Résultat net	(7 789 920)	26 108 066	18 318 146

	Neuf premiers mois de 2015		
	Canada	Maurice	Total
Résultat avant impôt sur le résultat	(3 930 926)	31 165 466	27 234 540
Charge d'impôt	4 439 996	2 646 244	7 086 240
Résultat net	(8 370 922)	28 519 222	20 148 300

Le rapprochement de la charge d'impôt au taux prévu par la loi au Canada et de la charge d'impôt au taux d'impôt effectif dans les états financiers consolidés pour le troisième trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2015 est présenté dans le tableau suivant :

	Troisième trimestre de 2015	Neuf premiers mois de 2015
Taux d'impôt prévu par la loi au Canada	26,5 %	26,5 %
Charge d'impôt au taux d'impôt prévu par la loi au Canada	6 807 441	7 215 124
Bénéfice généré à l'extérieur du Canada	2 601 914	3 089 672
Variation des avantages fiscaux liés aux pertes non comptabilisés et des différences temporaires	(3 559 178)	-
Effet du change	1 485 518	(983 477)
Autres, y compris les différences permanentes	42 273	(2 235 079)
Charge d'impôt	7 377 968	7 086 240

L'écart de taux d'imposition sur le bénéfice généré à l'extérieur du Canada rend compte principalement du revenu de placement assujéti à un impôt sur le résultat à des taux plus élevés en Inde et à Maurice.

La variation des avantages fiscaux liés aux pertes non comptabilisés et des différences temporaires reflète principalement les actifs d'impôt différé au Canada totalisant 3,6 M\$ qui n'ont pas été comptabilisés par la Société étant donné que les pertes avant impôt s'y rapportant ne répondaient pas aux critères permettant de les comptabiliser selon les IFRS.

L'effet du change est essentiellement celui de la fluctuation de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain et à la roupie indienne, la Société calculant son passif lié à l'impôt sur les sociétés en dollars canadiens selon les exigences du fisc canadien, alors que la monnaie fonctionnelle de la Société et de ses filiales établies à Maurice (MI Co et MI Sub) est respectivement le dollar américain et la roupie indienne.

Le poste « Autres, y compris les différences permanentes » rend compte principalement de l'amortissement des frais d'émission liés au PAPE de la Société, qui sont des charges déductibles aux fins de la détermination de l'impôt au Canada, mais qui sont traitées comme une réduction permanente des capitaux propres selon les IFRS.

9. Gestion des risques financiers

La Société est exposée, par ses activités, à certains risques financiers pendant ou à la fin de la période de présentation de l'information financière comme il est décrit ci-dessous.

Risque de marché

Risque de change

Les variations du change pourraient avoir une incidence importante sur l'actif net et le résultat net de la Société, car certains éléments de l'actif et du résultat sont libellés dans une autre monnaie que le dollar américain, qui est la monnaie fonctionnelle de la Société et la monnaie de présentation du groupe consolidé. La Société n'a pas mis en place de couverture relativement au risque de change auquel elle est exposée.

La ventilation de l'exposition au risque de change de la Société (en dollars américains) est la suivante :

	30 septembre 2015			Total
	Trésorerie	Placements	Intérêts à recevoir	
Dollars canadiens	101 022	-	-	101 022
Roupiés indiennes	40 662 946	802 893 489	27 854 646	871 411 081
Roupiés mauriciennes	175 539	-	-	175 539
Total	40 939 507	802 893 489	27 854 646	871 687 642

Risque de taux d'intérêt

Les variations des taux d'intérêt en Inde pourraient avoir une incidence importante sur l'actif net et la rentabilité de la Société. Le conseiller en placements et Fairfax surveillent de près les taux d'intérêt en Inde et l'effet que pourraient avoir les fluctuations des taux d'intérêt sur le portefeuille de placements de la Société.

Le tableau qui suit illustre l'incidence éventuelle des variations des taux d'intérêt sur le portefeuille de titres à revenu fixe de la Société, selon des déplacements parallèles à la hausse ou à la baisse de 200 points de base, par tranche de 100 points de base. Cette analyse a été effectuée pour chaque titre pris individuellement, l'incidence d'une variation hypothétique étant calculée après impôt. La Société est aussi exposée au risque indirect de taux d'intérêt du fait de fonds d'investissement ayant une juste valeur de 48,9 M\$ au 30 septembre 2015, dans la mesure où les fonds ont investi dans des titres à revenu fixe.

	30 septembre 2015		
	Juste valeur du portefeuille de titres à revenu fixe	Incidence d'une variation hypothétique sur le résultat net (en \$)	Variation hypothétique de la juste valeur (en %)
Variation des taux d'intérêt			
Hausse de 200 points de base	590 923 582	(47 314 624)	(9,8) %
Hausse de 100 points de base	621 897 987	(24 548 437)	(5,1) %
Aucune variation	655 297 090	-	-
Baisse de 100 points de base	696 908 451	30 584 255	6,3 %
Baisse de 200 points de base	741 635 350	63 458 525	13,2 %

Certaines faiblesses sont inhérentes à la méthode d'analyse présentée ci-dessus. Les calculs des effets prospectifs des fluctuations hypothétiques des taux d'intérêt sont fondés sur de nombreuses hypothèses, y compris le maintien du niveau et de la composition des titres à revenu fixe à la date indiquée, et ils ne devraient pas être considérés comme étant indicatifs des résultats futurs. Les valeurs réelles pourraient différer des valeurs projetées advenant un changement de la conjoncture du marché par rapport aux hypothèses utilisées pour calculer la juste valeur des titres individuels. Ces variations comprennent des déplacements non parallèles de la structure à terme des taux d'intérêt et un changement des écarts de crédit des émetteurs individuels.

Risque de crédit

Le risque de crédit provient des placements et des soldes de trésorerie. La trésorerie est détenue auprès d'institutions financières dont la qualité de crédit est élevée. Au 30 septembre 2015, la Société avait investi dans des titres auxquels avait été décernée la note « qualité investissement » ou une note plus élevée par une agence de notation désignée (DBRS Limited, Standard & Poor's Ratings Service [« S&P »], Fitch Inc. et Moody's Investors Service Inc. [« Moody's »]) ou par des filiales ou des entreprises affiliées d'une telle agence. Le portefeuille de placements de la Société comprend des bons du Trésor américain notés Aaa par Moody's et AA+ par S&P, des obligations d'État de l'Inde notées Baa3 par Moody's et BBB par S&P, des obligations de sociétés indiennes notées AAA par des filiales d'une agence de notation désignée et des fonds d'investissement non notés.

La juste valeur de chacune de ces catégories de placements est présentée dans le tableau suivant :

	<u>30 septembre 2015</u>
Trésorerie	17 285 797
Trésorerie soumise à restrictions	36 122 784
Bons du Trésor américain	75 085 421
Obligations d'État – Inde	124 334 434
Obligations de sociétés indiennes	530 962 656
Fonds d'investissement	48 899 609
Total	<u>832 690 701</u>

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que la Société éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier. La Société gère son exposition au risque de liquidité en conservant suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour permettre le règlement des transactions à l'échéance. Tous les passifs viendront à échéance dans moins de trois mois.

Risque de concentration

Les placements de la Société sont concentrés principalement en Inde et dans des entreprises indiennes ou d'autres entreprises qui exercent leurs activités principalement en Inde ou qui dépendent essentiellement de ce pays. La valeur de marché des placements de la Société, le bénéfice dégagé par la Société et la performance de cette dernière sont particulièrement vulnérables à l'évolution du contexte économique, aux fluctuations des taux d'intérêt et à l'évolution du cadre réglementaire en Inde. Une évolution défavorable du contexte économique, des taux d'intérêt ou du cadre réglementaire en Inde pourrait avoir une incidence défavorable significative sur les activités de la Société, ses flux de trésorerie, sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

La composition du portefeuille de placements en Inde et aux États-Unis de la Société est la suivante :

	<u>30 septembre 2015</u>		
	<u>Inde</u>	<u>États-Unis</u>	<u>Total</u>
Bons du Trésor américain	-	75 085 421	75 085 421
Obligations d'État – Inde	124 334 434	-	124 334 434
Obligations de sociétés indiennes	530 962 656	-	530 962 656
Fonds d'investissement	48 899 609	-	48 899 609
Actions ordinaires de sociétés fermées	147 596 400	-	147 596 400
Total	<u>851 793 099</u>	<u>75 085 421</u>	<u>926 878 520</u>

Gestion du capital

Le capital de la Société est composé des capitaux propres attribuables à ses actionnaires. L'objectif de gestion du capital de la Société est de préserver sa capacité de poursuivre ses activités afin de dégager un rendement pour ses actionnaires et de conserver la structure du capital la plus efficace pour réduire le coût du capital. La Société recherche les occasions d'obtenir des rendements ajustés en fonction du risque attractifs, mais elle tiendra compte en tout temps des risques de perte et cherchera à réduire au minimum les pertes en capital.

10. Transactions entre parties liées

Montants à payer à des parties liées

Au 30 septembre 2015, les montants à payer à des parties liées comprenaient un montant de 109 877 \$ au titre de certaines dépenses payées par Fairfax pour le compte de Fairfax India, un montant de 5 482 \$ à payer à une société affiliée à Fairfax au titre de services de soutien en matière de technologie de l'information et un montant de 17 167 \$ à payer à une société affiliée de Fairfax au titre de services de consultation en fiscalité.

Convention sur les services de conseils en placements

Le 30 janvier 2015, la Société et ses filiales ont conclu, avec Fairfax et le conseiller en placements, une convention visant la prestation de services d'administration et de conseils en placements à la Société (la « convention sur les services de conseils en placement »). À titre de rémunération pour la prestation de ces services, la Société verse des frais de placement et de consultation et, s'il y a lieu, une commission en fonction du rendement. Ces éléments de rémunération sont établis par rapport à la valeur liquidative de la Société. Selon la convention sur les services de conseils en placement, la valeur liquidative à une date donnée est calculée en retranchant la valeur comptable totale des passifs de la Société de la juste valeur totale des actifs de la Société à cette date.

Frais de placement et de consultation

Les frais annuels de placement et de consultation sont de 0,5 % de la valeur des capitaux non déployés et de 1,5 % de la valeur liquidative diminuée de la valeur des capitaux non déployés.

La Société a déterminé que, pour les neuf premiers mois de 2015, la majorité de ses actifs (à l'exception de son placement dans NCML) sont des capitaux non déployés et que les honoraires annuels de 0,5 % sont payables sur la valeur liquidative seulement pour la période du 30 janvier 2015 (date du PAPE et des placements privés) au 30 septembre 2015, déduction faite de la juste valeur de NCML, qui est considérée comme du capital déployé. Des honoraires annuels de 1,5 % par année établis en fonction de la juste valeur de NCML au 30 septembre 2015 ont été cumulés pour la période allant du 19 août 2015 (date de la clôture) au 30 septembre 2015. Pour le troisième trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2015, des frais de placement et de consultation d'un montant respectif de 1 417 168 \$ et de 3 506 346 \$ ont été inscrits. Au 30 septembre 2015, les montants à payer à des parties liées comprenaient un montant de 1 293 384 \$ représentant des frais de placement et de consultation.

Commission en fonction du rendement

La commission en fonction du rendement porte sur la période du 30 janvier 2015 au 31 décembre 2017 et sur chaque période de trois années consécutives par la suite, et elle est correspond, sur une base cumulative, à 20 % de toute augmentation de la valeur liquidative (y compris les distributions) supérieure à une augmentation annuelle de 5 %. La Société a déterminé que la commission en fonction du rendement ne s'appliquait pas pour le troisième trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2015.

Rémunération de la direction

Aux termes de la convention sur les services de conseils en placement, Fairfax doit fournir un chef de la direction, un chef des finances et un secrétaire général à la Société. Tant que la convention sur les services de conseils en placement demeure en vigueur, tous les éléments composant la rémunération du chef de la direction, du chef des finances et du secrétaire général sont pris en charge par Fairfax.

11. Information sectorielle

Un secteur d'activité est un groupe d'actifs et d'activités servant à fournir des produits ou des services et qui sont exposés à des risques et à des avantages différents de ceux auxquels sont exposés les autres secteurs d'activité. Un secteur géographique vise à fournir des produits ou des services dans un contexte économique en particulier qui est exposé à des risques et à des avantages différents de ceux auxquels sont exposés des secteurs exerçant des activités dans d'autres contextes économiques.

La Société a conclu que Fairfax India est exploitée dans un seul secteur d'activité et un seul secteur géographique, celui d'investir en Inde.

12. Frais généraux et frais d'administration

La ventilation des frais généraux et frais d'administration pour le troisième trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2015 est la suivante :

	Troisième trimestre de 2015	Neuf premiers mois de 2015
Frais de courtage	-	976 110
Honoraires professionnels – services d'audit, services juridiques et services de fiscalité	2 706 549	2 985 313
Salaires et avantages du personnel	56 816	168 853
Frais d'administration	237 865	481 703
Autres	-	230 729
	3 001 230	4 842 708

13. Acquisition de National Collateral Management Services Limited

Le 20 juillet 2015, la Société, par l'entremise de sa filiale entièrement détenue FIH Mauritius Investments Ltd (« FIH Mauritius »), a signé des ententes définitives en vue d'acquérir une participation de 73,56 % dans NCML en souscrivant 23 326 335 nouvelles actions émises de NCML pour une contrepartie de 2,0 milliards de roupies indiennes et en acquérant 71 050 691 actions auprès de certains actionnaires pour une contrepartie de 6,1 milliards de roupies indiennes, soit un placement d'une valeur totale de 8,1 milliards de roupies indiennes (124,2 M\$) (collectivement, l'« acquisition de NCML »). Au moment de la clôture de l'acquisition de NCML le 19 août 2015, la Société a acquis le contrôle de NCML.

Par la suite, la Société, par l'intermédiaire de FIH Mauritius, a acquis un bloc supplémentaire de 18 618 420 actions pour une contrepartie de 1,6 milliard de roupies indiennes (24,5 M\$), par voie d'une série d'achats auprès d'actionnaires minoritaires, ce qui lui a conféré une participation additionnelle de 14,51 %. Au 30 septembre 2015, la Société détenait 88,07 % des actions en circulation de NCML.

NCML est une importante société privée d'entreposage de produits agricoles en Inde qui est en exploitation depuis plus de 10 ans et qui s'apprête à prendre de l'expansion afin de tirer avantage du potentiel considérable qu'offre le marché encore peu exploité de l'entreposage de produits agricoles en Inde. NCML se positionne au centre de la chaîne de valeur agricole en proposant des solutions de bout en bout touchant aussi bien l'approvisionnement en grains que l'analyse et l'entreposage du grain et la gestion des stocks de grain donnés en garantie.

14. Événements postérieurs à la date de clôture

IIFL Holdings Limited

Le 13 juillet 2015, la Société a annoncé une offre ouverte visant l'acquisition d'un maximum d'environ 83 128 852 actions d'IIFL Holdings Limited (« IIFL »), anciennement India Infoline Limited, au prix de 195 roupies indiennes par action (soit environ 3 \$ par action), ce qui ne comprend pas les actions déjà détenues par Fairfax et ses sociétés affiliées, conformément aux règlements de la commission des valeurs mobilières de l'Inde s'appliquant aux acquisitions importantes et aux prises de contrôle (l'« offre »). Conformément à la réglementation de la commission des valeurs mobilières de l'Inde, la Société a entiercé un montant d'environ 2,3 milliards de roupies indiennes (36,1 M\$) afin de financer en partie l'offre sur le marché libre.

Compte tenu de la récente approbation de la commission des valeurs mobilières de l'Inde, l'offre a débuté, aux fins d'acceptation, le 29 octobre 2015 et prendra fin le 13 novembre 2015. Si l'offre est acceptée intégralement, la Société, conjointement avec certaines de ses sociétés affiliées, acquerra 26 % des actions en circulation d'IIFL pour une contrepartie en trésorerie totale de 16,2 milliards de roupies indiennes (soit environ 250 M\$). La clôture de la transaction devrait avoir lieu plus tard cette année, sous réserve de l'obtention de l'approbation des autorités de réglementation de l'Inde. IIFL est une société de portefeuille diversifiée située en Inde et spécialisée dans les services financiers.

Changement de monnaie fonctionnelle

Au cours du troisième trimestre de 2015, la Société a converti en placements libellés en roupies indiennes la quasi-totalité du produit en dollars américains reçu dans le cadre du PAPE et des placements privés. La Société a conclu l'acquisition de NCML le 19 août 2015, et elle prévoit faire un placement important dans IIFL après le 30 septembre 2015. Comme la majeure partie des placements que détient la Société sont en Inde ou libellés en roupies indiennes, la Société adoptera de manière prospective la roupie indienne comme monnaie fonctionnelle avec prise d'effet le 1^{er} octobre 2015. Cette date se rapproche le plus de la date d'adoption de la roupie indienne à titre de monnaie de l'environnement économique principal dans laquelle la Société exerce ses activités. Le dollar américain demeurera la monnaie de présentation des états financiers consolidés de la Société.

Table des matières du rapport de gestion

Notes du rapport de gestion	17
Expansion des activités	17
Objectifs de la Société	18
Résultats d'exploitation	20
Résumé de l'état consolidé de la situation financière	20
Gestion des risques financiers	21
Situation de trésorerie et sources de financement	21
Transactions entre parties liées	22
Données sur les actions en circulation	22
Obligations contractuelles	22
Résultats trimestriels comparatifs	22
Énoncés prospectifs	22

**Rapport de gestion
(au 29 octobre 2015)**

(En millions de dollars US, sauf indication contraire. Certains totaux pourraient ne pas être exacts en raison de l'arrondissement des chiffres.)

Notes du rapport de gestion

- 1) Le lecteur du rapport de gestion est prié de consulter les notes annexes aux états financiers consolidés intermédiaires pour le troisième trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2015 ainsi que les états financiers audités de la Société et les notes annexes pour la période close le 31 décembre 2014. Des renseignements additionnels sur les documents déposés par la Société, y compris la notice annuelle de la Société pour la période close le 31 décembre 2014, sont disponibles sur le site de SEDAR, à www.sedar.com.
- 2) Le rapport de gestion fait mention de la valeur liquidative et de la valeur liquidative par action, qui sont toutes deux des mesures non conformes aux IFRS. La valeur liquidative à une date donnée est obtenue en retranchant la valeur comptable totale des passifs de la Société de la juste valeur totale des actifs de la Société à cette date. La valeur liquidative par action est obtenue en divisant la valeur liquidative par le nombre total d'actions ordinaires de la Société en circulation à cette date. La valeur liquidative par action est égale à la valeur comptable par action.

Expansion des activités

Fairfax Financial Holdings Limited (« Fairfax ») a pris l'initiative de créer la Société. Elle est la société mère ultime de Fairfax India et son administrateur. Fairfax est une société de portefeuille qui, par l'entremise de ses filiales, est engagée dans l'assurance et la réassurance incendie, accidents et risques divers et la gestion de placements. Fairfax est cotée à la TSX sous le symbole « FFH » depuis plus de 25 ans.

Hamblin Watsa Investment Counsel Ltd. (le « conseiller en placements »), filiale entièrement détenue de Fairfax et gestionnaire de portefeuille inscrit dans la province d'Ontario, est le conseiller en placements de la Société et de ses filiales et a la responsabilité de l'impartition et des services-conseils à l'égard de tous les placements de la Société et de ses filiales.

Au début de 2015, la Société a réalisé un premier appel public à l'épargne (« PAPE ») de 50 000 000 d'actions à droit de vote subalterne au prix de 10,00 \$ l'action, soit un produit brut de 500 M\$. Les actions à droit de vote subalterne ont commencé à être négociées à la TSX sous le symbole « FIH.U » le 30 janvier 2015. Parallèlement au PAPE, la Société a émis en faveur de Fairfax et de ses entreprises affiliées 30 000 000 d'actions à droit de vote multiple de la Société dans le cadre d'un placement privé, pour un produit brut d'environ 300 M\$. De plus, parallèlement à la clôture du PAPE, la Société a émis 20 578 947 actions à droit de vote subalterne dans le cadre d'un placement privé, pour un produit brut d'environ 200 M\$. Le produit brut combiné du PAPE et des placements privés a totalisé environ 1,0 G\$.

Le 10 février 2015, un groupe de preneurs fermes a exercé son option de surallocation dans le cadre du PAPE et la Société a émis 6 099 932 actions à droit de vote subalterne additionnelles au prix de 10,00 \$ l'action, soit un produit brut total d'environ 61 M\$. L'exercice de l'option de surallocation a fait augmenter le produit brut total combiné du PAPE et des placements privés (« le PAPE et les placements privés »), le portant à environ 1,06 G\$ (produit net de 1,02 G\$ après frais d'émission et charges).

Acquisitions

Mise à jour concernant National Collateral Management Services Limited (« NCML »)

Le 20 juillet 2015, la Société, par l'entremise de sa filiale entièrement détenue FIH Mauritius Investments Ltd (« FIH Mauritius »), a signé des ententes définitives en vue d'acquérir une participation de 73,56 % dans NCML en souscrivant 23 326 335 nouvelles actions émises de NCML pour une contrepartie de 2,0 milliards de roupies indiennes et en acquérant 71 050 691 actions auprès de certains actionnaires pour une contrepartie de 6,1 milliards de roupies indiennes, soit un placement d'une valeur totale de 8,1 milliards de roupies indiennes (124,2 M\$) (collectivement, l'« acquisition de NCML »). Au moment de la clôture de l'acquisition de NCML le 19 août 2015, la Société a acquis le contrôle de NCML.

Par la suite, la Société, par l'intermédiaire de FIH Mauritius, a acquis un bloc supplémentaire de 18 618 420 actions pour une contrepartie de 1,6 milliard de roupies indiennes (24,5 M\$), par voie d'une série d'achats auprès d'actionnaires minoritaires, ce qui lui a conféré une participation additionnelle de 14,51 %. Au 30 septembre 2015, la Société détenait 88,07 % des actions en circulation de NCML.

NCML est une importante société privée d'entreposage de produits agricoles en Inde qui est en exploitation depuis plus de 10 ans et qui s'apprête à entreprendre un projet d'expansion afin de tirer avantage du potentiel considérable qu'offre le marché encore inexploité de l'entreposage de produits agricoles en Inde. NCML se positionne au centre de la chaîne de valeur agricole en proposant des solutions de bout en bout touchant aussi bien l'approvisionnement en grains que l'analyse et l'entreposage du grain et la gestion des stocks de grain donnés en garantie.

Le placement de la Société dans NCML est comptabilisé à la juste valeur à l'état consolidé de la situation financière. La Société a déterminé que, pour le troisième trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2015, il n'y avait eu aucun profit ou perte latent lié à son placement dans NCML depuis la clôture de l'acquisition, le 19 août 2015.

L'exercice financier de la Société se termine le 31 décembre et celui de NCML, le 31 mars. Les principales données financières de NCML présentées ci-dessous ont été préparées avec un décalage de trois mois. Les montants indiqués étaient initialement en roupies indiennes et ont été convertis en dollars américains.

État de la situation financière

(en dollars américains – non audité)

	Aux 30 juin	
	2015 ¹⁾	2014 ¹⁾
Actifs courants	50 972 325	43 645 843
Actifs non courants	47 564 814	33 588 090
Passifs courants	38 937 095	24 075 911
Passifs non courants	13 279 950	8 876 534
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	46 320 094	44 281 488

État du résultat net

(en dollars américains – non audité)

	Trimestres clos les 30 juin	
	2015 ²⁾	2014 ²⁾
Ventes nettes	11 267 108	20 393 688
Résultat net	1 578 469	1 797 354

- 1) L'actif net de NCML a été converti au 30 juin 2015 selon un taux de 1 \$ US pour 63,68 roupies indiennes et au 30 juin 2014 selon un taux de 1 \$ US pour 60,14 roupies indiennes. Les cours de change utilisés sont les cours au comptant en vigueur aux dates concernées.
- 2) Les montants indiqués pour les trimestres clos les 30 juin 2015 et 2014 ont été convertis en dollars américains selon les cours de change moyens en vigueur pour ces périodes, soit respectivement 1 \$ US pour 63,44 roupies indiennes et 1 \$ US pour 59,82 roupies indiennes.

Événements postérieurs au 30 septembre 2015

Mise à jour concernant IIFL Holdings Limited

Le 13 juillet 2015, la Société a annoncé une offre ouverte visant l'acquisition d'un maximum d'environ 83 128 852 actions d'IIFL Holdings Limited (« IIFL »), anciennement India Infoline Limited, au prix de 195 roupies indiennes par action (soit environ 3 \$ par action), ce qui ne comprend pas les actions déjà détenues par Fairfax et ses sociétés affiliées, conformément aux règlements de la commission des valeurs mobilières de l'Inde s'appliquant aux acquisitions importantes et aux prises de contrôle (l'« offre »). Conformément à la réglementation de la commission des valeurs mobilières de l'Inde, la Société a entiercé un montant d'environ 2,3 milliards de roupies indiennes (36,1 M\$) afin de financer en partie l'offre ouverte.

Compte tenu de la récente approbation de la part de la commission des valeurs mobilières de l'Inde, l'offre a débuté, aux fins d'acceptation, le 29 octobre 2015 et prendra fin le 13 novembre 2015. Si l'offre est acceptée intégralement, la Société, conjointement avec certaines de ses sociétés affiliées, acquerra 26 % des actions en circulation d'IIFL pour une contrepartie en trésorerie totale de 16,2 milliards de roupies indiennes (soit environ 250 M\$). La clôture de la transaction devrait avoir lieu plus tard cette année, sous réserve de l'obtention de l'approbation des autorités de réglementation de l'Inde. IIFL est une société de portefeuille diversifiée située en Inde et spécialisée dans les services financiers.

Objectifs de la Société

Objectif de placement

La Société est une société de portefeuille de placements. Son objectif de placement est d'obtenir une croissance du capital à long terme tout en préservant le capital, en investissant, directement ou par l'intermédiaire de l'une de ses filiales entièrement détenues, dans des actions et des instruments de créance de sociétés ouvertes et fermées en Inde et dans des entreprises indiennes ou d'autres entreprises qui exercent principalement leurs activités en Inde ou dont les clients et les fournisseurs y sont établis ou en dépendent (les « placements indiens »).

Stratégie d'investissement

La Société investit dans des entreprises qui devraient bénéficier du contexte politique favorable aux entreprises de l'Inde, de la croissance de la classe moyenne de ce pays et des tendances démographiques qui devraient favoriser une forte croissance pendant plusieurs années. La Société est d'avis que les secteurs de l'économie indienne qui bénéficieront le plus de ces tendances favorables sont ceux des infrastructures, des services aux consommateurs, du commerce de détail et de l'exportation. La Société ne se bornera pas à investir uniquement dans ces secteurs et compte investir dans d'autres secteurs si l'occasion se présente.

La Société fait appel à Fairfax et au conseiller en placements, et elle compte profiter de leur expérience et de leur expertise.

La Société applique une approche prudente fondée sur des valeurs fondamentales pour trouver des entreprises indiennes de grande qualité (sociétés ouvertes et fermées). Cette approche vise à dégager une valeur comptable par action à long terme. La Société recherche les occasions d'obtenir des rendements ajustés en fonction du risque attractifs, mais elle tiendra compte en tout temps des risques de perte et cherchera à réduire au minimum les pertes en capital.

La Société entend faire des placements dans des sociétés en Inde en vue de devenir un partenaire stratégique participant à la croissance des activités. Le degré et la nature de cette relation stratégique varieront selon le placement. Cette relation pourrait comprendre un ou plusieurs des éléments suivants, si la Société les juge appropriés : i) droit de nommer ou de mettre en candidature des membres du conseil; ii) droit à titre d'observateur au conseil; iii) droit de regard sur le choix des membres de la direction; iv) prestation de services de gestion; et v) suivi et collaboration continus avec le conseil et la direction de l'entreprise faisant partie du portefeuille afin de s'assurer que la stratégie de la Société est mise en œuvre de façon conforme aux objectifs de placement de la Société et aux valeurs fondamentales de Fairfax (exprimés dans les principes directeurs de Fairfax qui figurent dans les rapports annuels publics de Fairfax).

Sélection des placements

La Société s'appuie principalement sur l'expertise du conseiller en placements et de ses entreprises affiliées pour cerner les investissements potentiels.

La liste de critères ci-dessous contient des exemples que la Société et le conseiller en placements jugent essentiels pour repérer des occasions de placement en Inde et faire des placements :

Valeur attrayante : L'approche prudente fondée sur des valeurs fondamentales de la Société l'amène à se concentrer sur des entreprises ayant des flux de trésorerie positifs et stables, qui peuvent être achetées à des multiples réduits. La Société n'investit ni dans des entreprises en démarrage ni dans des entreprises dont les plans d'affaires sont de nature spéculative.

Équipe de direction expérimentée et solide : La Société se concentre sur des entreprises dont les équipes de direction sont expérimentées et présentent une feuille de route solide sur une longue période. La Société exige généralement que les sociétés faisant partie du portefeuille aient mis en place, avant ou immédiatement après l'investissement par la Société, les mesures d'incitation voulues pour augmenter les bénéfices.

Solide position concurrentielle dans le secteur d'activité : La Société cherche à investir dans des sociétés qui sont chefs de file sur leur marché, ont une marque forte et sont bien placées pour profiter des occasions de croissance présentes dans l'économie indienne. La Société cherche aussi à investir dans des entreprises qui présentent d'importants avantages concurrentiels par rapport à leurs homologues et qui prennent les mesures nécessaires pour protéger leur part de marché et leur rentabilité.

Équipe de direction adoptant les valeurs de la Société : La Société, Fairfax et le conseiller en placements visent tous à observer les normes en matière de pratiques et de déontologie les plus rigoureuses. La Société impose aux équipes de direction de chacune de ses sociétés faisant partie du portefeuille de respecter la même norme en matière de pratiques d'affaires et de déontologie qu'elle et d'observer les valeurs fondamentales de la Société dont il est question ci-dessus.

Le conseiller en placements et ses entreprises affiliées procèdent à des contrôles diligents exhaustifs lorsqu'ils évaluent tout placement en Inde avant de recommander à la Société et à ses filiales de faire un placement. De tels contrôles comprennent des consultations auprès de membres du réseau de Fairfax composé d'équipes de direction actuelles et passées, de consultants, de concurrents, de preneurs fermes et de hauts dirigeants afin d'évaluer, entre autres, la dynamique du secteur d'activité, les qualités morales de l'équipe de direction et la viabilité du plan d'affaires.

Plus précisément, le contrôle diligent concernant une occasion d'investissement donnée comprend, si les circonstances l'exigent : i) un examen de l'information financière passée et prospective; ii) des visites sur place; iii) des entretiens avec des membres de la direction et du personnel, des clients et des fournisseurs; iv) un examen des contrats significatifs; v) des vérifications d'antécédents; et vi) des recherches concernant la direction, le secteur d'activité, les marchés, les produits et services et les concurrents de l'entreprise.

Restrictions concernant les placements

La Société ne procédera pas à un placement indien si, après prise en compte de ce placement, le montant total investi dans l'entreprise en question dépasse 20 % de l'actif total de la Société; la Société est toutefois autorisée à faire au plus deux placements indiens si, après prise en compte de chacun de ces placements, le montant total investi dans chacune des entreprises en question est inférieur ou égal à 25 % de l'actif total de la Société (la « restriction sur la concentration des placements »). La Société compte faire plusieurs placements différents dans le cadre de sa stratégie d'investissement prudente et, de ce fait, elle investira le produit net du PAPE et des placements privés dans au moins six placements indiens différents qui respectent la restriction sur la concentration des placements. Au 30 septembre 2015, la Société respectait les restrictions concernant les placements.

Résultats d'exploitation

Troisième trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2015

	Troisième trimestre de 2015	Neuf premiers mois de 2015
Produits d'intérêts	13 914 973	32 715 924
Profits nets latents sur placements	14 214 740	1 055 930
Autres profits	1 984 799	1 811 740
Total des charges	(4 418 398)	(8 349 054)
Résultat avant impôt sur le résultat	25 696 114	27 234 540
Charge d'impôt	7 377 968	7 086 240
Résultat net	18 318 146	20 148 300

Pour le troisième trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2015, la Société a inscrit respectivement un bénéfice net de 18,3 M\$ et de 20,1 M\$. La Société a enregistré des produits d'intérêts de 13,9 M\$ au troisième trimestre de 2015 (32,7 M\$ pour les neuf premiers mois) sur son portefeuille d'obligations, qui est principalement libellé en roupies indiennes. Au troisième trimestre, elle a inscrit des profits nets latents sur placements de 14,2 M\$ (1,1 M\$ pour les neuf premiers mois) qui sont surtout attribuables à des obligations de sociétés indiennes et à des fonds d'investissement. Les autres profits de 2,0 M\$ inscrits au troisième trimestre (1,8 M\$ pour les neuf premiers mois) ont trait essentiellement à des profits de change.

Pour le troisième trimestre de 2015, les charges ont totalisé 4,4 M\$ (8,3 M\$ pour les neuf premiers mois) et se composent surtout de frais de placement et de consultation de 1,4 M\$ (3,5 M\$ pour les neuf premiers mois), calculés en fonction de la valeur liquidative de la Société. Au cours du troisième trimestre, la Société a engagé des frais de transaction de 2,7 M\$ (2,9 M\$ pour les neuf premiers mois).

La charge d'impôt de 7,4 M\$ et de 7,1 M\$ inscrite respectivement pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2015 diffère de la charge d'impôt sur le résultat qui serait établie en appliquant le taux d'impôt de la Société de 26,5 % prévu par la loi au Canada au bénéfice avant impôt de la Société, principalement en raison des fluctuations du change, de l'avantage non comptabilisé lié aux pertes et aux différences temporaires et du traitement fiscal des coûts financiers.

Résumé de l'état consolidé de la situation financière

	30 septembre 2015
Actif total	1 008 299 002
Passif total	(9 443 301)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	998 855 701

Actif

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de 17,3 M\$ et la trésorerie soumise à restrictions de 36,1 M\$ inscrits au 30 septembre 2015 comprennent une combinaison de dollars américains et de monnaies étrangères (exprimées en dollars américains), comme suit :

	30 septembre 2015
Dollars canadiens	101 022
Roupies indiennes ¹⁾	40 662 946
Roupies mauriciennes	175 539
Dollars américains ²⁾	12 469 074
Total	53 408 581

1) Entiercées pour IIFL (se reporter à la rubrique « Expansion des activités » du présent rapport de gestion).

2) Incluent un dépôt à terme fixe reconduit hebdomadairement auprès d'une institution financière jouissant d'une notation de crédit élevée.

Les placements de la Société totalisaient 926,9 M\$ au 30 septembre 2015 et étaient composés de bons du Trésor américain (75,1 M\$), d'obligations de sociétés indiennes (531,0 M\$ ou 34,9 milliards de roupies indiennes), d'obligations d'État de l'Inde (124,3 M\$ ou 8,2 milliards de roupies indiennes), du placement dans NCML évalué à la juste valeur (147,6 M\$ ou 9,7 milliards de roupies indiennes) et de fonds d'investissement (48,9 M\$).

Les intérêts à recevoir de 27,9 M\$ au 30 septembre 2015 sont principalement attribuables aux intérêts courus sur le portefeuille d'obligations de sociétés indiennes et d'État de l'Inde détenu par la Société.

Passif

Le montant de 1,4 M\$ à payer à des parties liées au 30 septembre 2015 reflétait principalement les frais de placement et les frais de consultation à payer à Fairfax.

Valeur liquidative

	<u>30 septembre 2015</u>
Actif net	998 855 701 \$
Nombre d'actions ordinaires en circulation	106 678 879
Valeur liquidative par action	9,36 \$

Placements

La composition du portefeuille de placements de la Société en Inde et aux États-Unis est la suivante :

	<u>30 septembre 2015</u>		
	<u>Inde</u>	<u>États-Unis</u>	<u>Total</u>
Bons du Trésor américain	-	75 085 421	75 085 421
Obligations d'État – Inde	124 334 434	-	124 334 434
Obligations de sociétés indiennes	530 962 656	-	530 962 656
Fonds d'investissement	48 899 609	-	48 899 609
Actions ordinaires de sociétés fermées	147 596 400	-	147 596 400
Total	<u>851 793 099</u>	<u>75 085 421</u>	<u>926 878 520</u>

Au 30 septembre 2015, la Société avait investi dans des titres auxquels avait été décernée la note « qualité investissement » ou une note plus élevée par une agence de notation désignée (DBRS Limited, Standard & Poor's Ratings Service [« S&P »], Fitch Inc. et Moody's Investors Service Inc. [« Moody's »]) ou par des filiales ou des entreprises affiliées d'une telle agence. Le portefeuille de placements de la Société comprend des bons du Trésor américain notés Aaa par Moody's et AA+ par S&P, des obligations d'État de l'Inde notées Baa3 par Moody's et BBB par S&P, des obligations de sociétés indiennes notées AAA par des filiales d'une agence de notation désignée et des fonds d'investissement non notés. NCML est une société fermée indienne qui a pour principale activité l'entreposage de produits agricoles.

La Société est à la recherche d'occasions d'investissement en Inde et continuera de réorienter le capital dans des placements indiens lorsque de telles occasions seront décelées. Se reporter à la rubrique « Expansion des activités » du présent rapport de gestion pour plus de renseignements sur les acquisitions récentes.

Gestion des risques financiers

Les risques auxquels la Société est exposée et les processus qu'elle a mis en place pour gérer ces risques sont présentés à la note 9 (« Gestion des risques financiers ») des états financiers consolidés intermédiaires pour le troisième trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2015.

Situation de trésorerie et sources de financement

Au cours des neuf premiers mois de 2015, la Société a dégagé un produit brut de 1,06 G\$ du PAPE et des placements privés. Les frais d'émission de 41,0 M\$ étaient composés principalement d'honoraires versés aux preneurs fermes des actions à droit de vote subalterne. Pour une analyse des achats de placements, se reporter à la rubrique « Résumé de l'état consolidé de la situation financière » du présent rapport de gestion.

	<u>Neuf premiers mois de 2015</u>
Activités d'exploitation	
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant les éléments ci-dessous	(37 054 675)
Achats nets de placements	(970 129 092)
Activités de financement	
Émission d'actions à droit de vote subalterne	766 788 790
Émission d'actions à droit de vote multiple	299 999 990
Frais d'émission	(40 963 448)
Augmentation de la trésorerie	<u>18 641 565</u>

La Société est d'avis qu'elle dispose d'un fonds de roulement suffisant pour exercer ses activités. La Société utilise sa trésorerie principalement pour faire des placements et pour payer les charges connexes.

Transactions entre parties liées

Les transactions de la Société avec des parties liées sont présentées à la note 10 (« Transactions entre parties liées ») des états financiers consolidés intermédiaires pour le troisième trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2015.

Données sur les actions en circulation

Au 30 septembre 2015, la Société avait 76 678 879 actions à droit de vote subalterne et 30 000 000 d'actions à droit de vote multiple en circulation (un total de 106 678 879 actions réellement en circulation). Chaque action à droit de vote subalterne confère à son porteur un vote à toutes les assemblées des actionnaires, sauf aux assemblées distinctes des porteurs d'une autre catégorie d'actions. Chaque action à droit de vote multiple confère à son porteur 50 votes à toutes les assemblées des actionnaires, sauf aux assemblées distinctes des porteurs d'une autre catégorie d'actions. Les actions à droit de vote multiple ne sont pas négociées en bourse.

Obligations contractuelles

Aux termes de la convention sur les services de conseils en placement, la Société et ses filiales ont l'obligation contractuelle de verser des frais de placement et de consultation et, s'il y a lieu, une commission en fonction du rendement. Ces frais varieront selon la valeur liquidative de la Société.

Pour le troisième trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2015, la Société a engagé des frais de placement et de consultation s'élevant respectivement à 1 417 168 \$ et à 3 506 346 \$.

La commission en fonction du rendement porte sur la période du 30 janvier 2015 au 31 décembre 2017 et sur chaque période de trois années consécutives par la suite, et elle correspond, sur une base cumulative, à 20 % de toute augmentation de la valeur liquidative (y compris les distributions) supérieure à une augmentation annuelle de 5 %. La Société a déterminé que la commission en fonction du rendement ne s'appliquait pas pour le troisième trimestre ni pour la période de neuf mois clos le 30 septembre 2015.

Résultats trimestriels comparatifs (non audité)

	30 septembre 2015	30 juin 2015	31 mars 2015
Produits des activités ordinaires	30 114 512	1 267 028	4 202 054
Charges	4 418 398	2 487 008	1 443 648
Charge (recouvrement) d'impôt	7 377 968	964 581	(1 256 309)
Résultat net	18 318 146	(2 184 561)	4 014 715
Résultat net par action	0,17	(0,02)	0,06

Énoncés prospectifs

Le présent rapport intermédiaire peut contenir de l'information de nature prospective au sens prescrit par les lois sur les valeurs mobilières applicables. Ces énoncés prospectifs peuvent concerner les perspectives d'avenir de la Société et des événements ou des résultats attendus et ils peuvent comprendre des énoncés au sujet de la situation financière, de la stratégie d'affaires, de la stratégie de croissance, des budgets, de l'exploitation, des résultats financiers, des impôts, des dividendes, des projets et des objectifs de la Société. Plus précisément, les énoncés se rapportant aux résultats, à la performance et aux réalisations futurs ainsi qu'aux occasions d'affaires potentielles ou avérées ou au marché indien sont des énoncés prospectifs. On reconnaît dans certains cas les énoncés prospectifs à l'emploi de mots et expressions comme « projets », « s'attendre à » ou « ne pas s'attendre à », « prévoir », « budget », « estimations », « prévisions », « avoir l'intention de » ou « ne pas avoir l'intention de », ou « croire », ou à des variations de ces termes et expressions selon lesquels certaines mesures, certains événements ou résultats « peuvent », « pourraient » ou « pourront » être prises, « survenir » ou « être atteints », respectivement.

Les énoncés prospectifs reposent sur les avis et les estimations de la Société à la date du présent rapport intermédiaire et ils sont sujets à des risques, à des incertitudes, à des hypothèses et à d'autres facteurs connus et inconnus et peuvent faire en sorte que les résultats réels, le niveau d'activité, la performance ou les réalisations diffèrent de façon importante de ceux qui sont exprimés ou suggérés par ces énoncés prospectifs. Ces facteurs peuvent comprendre, sans s'y limiter : l'imposition de la Société et de ses filiales, une perte considérable de capital, la nature à long terme des placements, un nombre limité de placements, la concentration géographique des placements, l'absence potentielle de diversification, les fluctuations des marchés de capitaux, le rythme de placement, le risque lié au contrôle ou à l'exercice d'une influence notable, les placements minoritaires, le classement des placements de la Société et la subordination structurelle, les placements ultérieurs, les remboursements anticipés de placements en titres de créance, les risques liés à la cession de placements, les financements-relais, la fiabilité des principaux dirigeants, l'effet des commissions, le fait que la commission en fonction de la performance pourrait inciter Fairfax à faire des placements spéculatifs, le risque lié à l'exploitation et le risque financier que comportent les placements, l'affectation du personnel, les conflits d'intérêts possibles, le risque que représente pour la Société l'inconduite d'un employé du conseiller en placements, les méthodes d'évaluation qui reposent sur des jugements subjectifs, les actions en justice, les fluctuations du change, les risques liés aux dérivés, les avantages et les risques inconnus des placements futurs, le risque que des ressources soient consacrées inutilement à la recherche d'occasions de placements qui n'aboutiront pas, le risque que les informations concernant les sociétés à capital fermé étrangères dans lesquelles des investissements sont effectués ne soient pas disponibles ou ne soient pas fiables, l'illiquidité des investissements, un marché concurrentiel pour des occasions d'investissement, l'utilisation d'un levier financier,

le risque d'investir dans des entreprises endettées, la réglementation, les restrictions concernant les placements et le rapatriement des capitaux, les restrictions concernant le regroupement, les restrictions concernant les titres de créance, les directives en matière de tarification, les marchés émergents, les exigences en matière d'information d'entreprise, de gouvernance et de réglementation, les risques liés aux lois et à la réglementation, la volatilité des marchés indiens de valeurs mobilières, les facteurs politiques, économiques, sociaux et autres, le risque lié aux questions de gouvernance, la loi de l'impôt de l'Inde, les modifications apportées aux lois, le risque lié à la constitution d'un établissement permanent, etc., le respect des droits, le risque lié aux petites entreprises, la diligence raisonnable et la gestion d'entités d'investissement potentielles, le risque lié à l'économie de l'Asie, le risque lié à la dépendance à l'égard des partenaires commerciaux, les risques de catastrophe naturelle, le risque lié à la dette de l'État et le risque économique. D'autres risques et incertitudes sont décrits dans la notice annuelle de la Société datée du 30 mars 2015, disponible sur SEDAR (www.sedar.com) et sur le site Web de la Société (www.fairfaxindia.ca). Cette liste des facteurs et hypothèses susceptibles d'avoir une incidence sur la Société ne saurait être considérée exhaustive, mais chacun de ces éléments doit être soigneusement pris en considération.

Bien que la Société ait tenté de cerner les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux qui sont contenus dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient aussi faire en sorte que les résultats diffèrent des prévisions, des estimations ou des attentes de la Société. Rien ne garantit que ces énoncés s'avéreront exacts, puisque les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux envisagés dans ces énoncés. Le lecteur est par conséquent prié de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs. La Société ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés de nature prospective ci-inclus, sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.

